



HAL
open science

Master Géographie - aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie - aménagement. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02040419

HAL Id: hceres-02040419

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040419>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Géographie - aménagement

de l'Université de Cergy-Pontoise -
UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Géographie – aménagement

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150008104

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Cergy-Pontoise.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Géographie - aménagement* est une formation aux métiers de l'aménagement à destination des collectivités territoriales où les diplômés participeront à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques ou à destination des entreprises dans le domaine de la conduite de projet et du management d'exploitation. Les entrées thématiques de la formation sont le transport, l'environnement, le patrimoine, les risques et la géomatique.

La mention se divise en 5 spécialités :

- *Management, ingénierie des services à l'environnement* (MISE).
- *Transport, logistique, territoires et environnement* (TLTE).
- *Géomatique appliquée aux études urbaines et aux risques* (Géomatique).
- *Développement culturel et valorisation des patrimoines* (DCVP).
- *Exploitation et développement des réseaux de transport public* (EDRTP).

Les spécialités MISE et TLTE se subdivisent en plus en parcours, respectivement 2 pour MISE et 4 pour TLTE, lesquels seront détaillés dans le cadre des spécialités.



Le master propose une professionnalisation et une spécialisation progressive avec un semestre 4 entièrement dévolu au stage et à la rédaction d'un mémoire. La formation exige d'ailleurs un stage de trois mois en M1 et de quatre mois minimum en M2.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Malgré les différences entre les spécialités, la volonté de créer un projet commun est réelle au niveau de la mention. Les spécialités DCVP, ED RTP et TLTE ont mutualisé une grande partie de leurs enseignements du M1. Ces mutualisations sont tout à fait pertinentes étant donné que les spécialités de la mention fonctionnent toutes selon le même schéma d'une spécialisation progressive. Seules les spécialités MISE et Géomatique ne participent pas à ces mutualisations, du fait de spécificités mentionnées par le porteur de mention : effectifs élevés, formation en alternance et multi-sites pour MISE ; poids très élevé des outils et méthodes pour *Géomatique*. Cette seconde spécialité pourrait toutefois occuper une place plus centrale à l'échelle de la mention.

Outre les mutualisations, la cohérence de la mention repose sur la place accordée à la professionnalisation. D'abord, toutes les formations ont été ouvertes en formation initiale et en formation continue. Elles ont été adaptées pour pouvoir accueillir des étudiants bénéficiant d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou en formation continue. Les cours sont généralement regroupés sur quelques jours, en fin de semaine, et un accompagnement individualisé de chaque étudiant a été mis en place. Environ 50% des étudiants du master sont inscrits dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Ensuite, chaque spécialité propose un volume de 80 à 100 heures de cours de préparation à la vie professionnelle, ainsi que des projets tutorés permettant une mise en situation réelle des étudiants. Mais l'acquisition de compétences préprofessionnelles passe surtout, pour les étudiants en formation initiale, par le stage. Un stage de 2-3 mois (la durée minimale dépend de la spécialité) est obligatoire à la fin du M1, un deuxième stage de 4 mois à la fin du M2. Ces stages alimentent un mémoire remis à la fin du M1 et du M2. D'une manière générale, les compétences professionnelles transversales sont en cohérence avec les objectifs de la formation. Par conséquent, l'insertion professionnelle est excellente : 80% des diplômés trouvent un emploi dans les six mois.

Les modalités de recrutement en M1 diffèrent légèrement d'une spécialité à l'autre. La spécialité *Géomatique*, au nombre de places limité, sélectionne ses candidats sur dossier. La spécialité TLTE exige l'obtention d'une licence générale, le plus souvent en géographie, aménagement, économie ou gestion. L'admission en M2 se fait sur dossier. Dans l'ensemble, la sélection permet de choisir les étudiants ayant les pré-requis nécessaires pour suivre la formation et le taux d'abandon est très faible (0 à 3 étudiants par spécialité par année). L'inscription en alternance renforce en effet l'accompagnement des étudiants.

Les spécialités de la mention sont positionnées sur les créneaux porteurs et très spécifiques au moins pour quatre d'entre-elles, et ne sont pas concurrencées par d'autres formations. Il existe un certain nombre d'autres masters professionnels sur la thématique des transports (master *Transports et mobilités* de l'Université Paris 12), mais leur approche est différente, moins fortement orientée sur l'ingénierie. Au niveau de la région Ile de France, les co-habilitations des spécialités TLTE et MISE avec des universités partenaires parisiennes ont permis d'augmenter la lisibilité de l'offre et d'éviter le maintien de formations proches d'un point de vue thématique et spatial.

La mention bénéficie de l'adossement à l'EA Mobilité, réseaux, territoire, environnement. Les champs développés dans chaque spécialité sont en relation étroite avec les axes de recherche de ce laboratoire. Pour les étudiants qui souhaitent poursuivre en doctorat, la mention propose de remplacer le stage en entreprise du M2 par un stage en laboratoire. La finalité du diplôme est donc déterminée par la problématique du stage et du mémoire qui lui est associé. Les sujets développés dans ces mémoires de recherche sont liés aux activités de l'EA Mobilité, réseaux, territoire, environnement. Toutefois, seuls deux étudiants ont poursuivi dans cette voie au cours des cinq dernières années. La mention ne propose donc aucune formation spécifique à la recherche.

La mention *Géographie - aménagement* dispose encore d'une marge de progression dans le développement de relations internationales ou dans la fédération d'un réseau des anciens diplômés.

- Points forts :

- L'offre de formation est équilibrée et associe l'apprentissage de connaissances théoriques et de savoir-faire pratiques.
- La mention repose sur une équipe pédagogique cohérente qui assure un pilotage efficace pour la plupart des spécialités et à laquelle sont associés des partenaires issus principalement du secteur privé.
- La formation est ouverte aux étudiants en apprentissage ou en formation continue.



- La démarche de professionnalisation soutenue, en particulier grâce à la mise en place de l'apprentissage, mais aussi à travers le contenu des enseignements proposés, les interventions des professionnels et le recrutement de PAST. Les compétences professionnelles transversales sont d'ailleurs cohérentes avec les objectifs de la formation.

- Points faibles :
 - La mention ne développe pas de relations internationales.
 - La dimension recherche se réduit à l'existence d'un parcours recherche ouvert à la demande, mais n'accueillant finalement que très peu d'étudiants (2 en 5 ans).
 - Les spécialités *MISE* et *Géomatique* sont isolées des autres spécialités.

- Recommandations pour l'établissement :
 - En vue d'améliorer la cohésion de la mention, la spécialité *Géomatique* pourrait être davantage associée aux autres spécialités de la mention, notamment pour les apprentissages mutualisés du M1.
 - La dimension recherche pourrait faire l'objet d'un éventuel développement.
 - Les anciens diplômés pourraient être constitués en réseau.
 - L'équipe pédagogique devrait envisager une ouverture de la formation à l'international.



Evaluation par spécialité

Développement culturel et valorisation du patrimoine

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Cergy-Pontoise.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des professionnels capables de concevoir, de monter et de suivre des projets dans le domaine de la culture, du patrimoine et du tourisme. Ils devront ainsi participer à la valorisation et au développement des territoires. Cette spécialité propose des cours mutualisés avec les spécialités TLTE et ED RTP au premier semestre de la formation. Chaque étudiant doit effectuer un stage de deux mois en M1 et un second stage de quatre mois en M2. La formation est accessible en apprentissage.

- Appréciation :

La spécialité *Développement culturel et valorisation du patrimoine* propose un enseignement de qualité avec des objectifs en termes de compétences et d'insertion professionnelle correspondant à un champ porteur en matière d'emplois. L'association de connaissances théorique et de savoir-faire pratiques dans l'enseignement fonctionne bien. Grâce à l'ouverture à l'apprentissage, l'offre de formation est encore plus en phase avec le contexte économique et les besoins des diplômés et des employeurs. Elle peut ainsi évoluer, s'adapter et faire face à la concurrence très forte d'autres licences professionnelles ou masters professionnels. L'équipe pédagogique est de qualité et conjugue des enseignants-chercheurs spécialiste de la thématique avec des professionnels diversifiés.

Certains points d'amélioration peuvent être néanmoins mentionnés. Tout d'abord, l'ouverture à l'international est inexistante. Cette formation possède pourtant de bons potentiels en termes d'ouverture à l'international (ex : parcours *européen en Anglais*). Ensuite, comme pour toutes les spécialités de la mention, la dimension recherche est très limitée. Enfin l'insertion professionnelle des étudiants diplômés peut être améliorée. Pour ce dernier point, un meilleur suivi des étudiants diplômés et leur fédération au sein d'un réseau d'ancien constitueraient un point d'appui pour améliorer cette insertion professionnelle et permettraient l'émergence de passerelles entre la formation et son environnement socio-économique.

- Points forts :

- La formation associe l'apprentissage de connaissances théoriques et de savoir-faire pratiques autour d'une thématique originale.
- L'équipe pédagogique est cohérente et pluridisciplinaire.
- La formation est engagée dans une démarche de professionnalisation soutenue, en particulier grâce à la mise en place de l'apprentissage, mais aussi à travers le contenu des enseignements proposés.

- Points faibles :

- L'ouverture à l'international est inexistante.
- La formation ne développe pas une dimension recherche.
- L'insertion professionnelle peut être améliorée mais le contexte socio-économique n'est pas favorable.
- Le suivi des étudiants diplômés est encore trop incertain.



- Recommandations pour l'établissement :

L'équipe pédagogique pourrait envisager l'ouverture d'un parcours européen en anglais en partenariat avec une autre université. La spécialité pourrait ainsi se différencier encore plus fortement des autres formations professionnelles traitant du patrimoine au niveau licence ou master.

L'offre de formation est soutenue valablement par l'équipe pédagogique actuelle, mais renforcer la dimension recherche et accroître les relations avec l'étranger nécessiteraient le recrutement, au minimum, d'un enseignant-chercheur supplémentaire.

Un meilleur suivi des étudiants diplômés et leur fédération au sein d'un réseau d'ancien pourraient constituer un point d'appui pour améliorer cette insertion professionnelle.



Exploitation et développement des réseaux de transport public

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité forme des professionnels des transports publics dans les collectivités territoriales, dans les bureaux d'études ou chez les transporteurs. Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation révèlent un fort degré de spécialisation et de technicité. Les étudiants diplômés doivent être capables de concevoir et gérer tous les aspects d'un système de transport de personnes. Ils doivent également posséder une vision stratégique et assister les politiques dans la conception et la mise en œuvre d'une politique de transport dans une approche de développement durable.

Cette spécialité propose des cours mutualisés avec les spécialités TLTE et DCVP au premier semestre de la formation. Chaque étudiant doit effectuer un stage de trois mois minimum en M1 et un second stage de trois mois minimum en M2. La formation est accessible en apprentissage.

- Appréciation :

Cette spécialité repose sur un projet solide de formation de cadres dans le domaine des transports publics, aptes à travailler dans les grands groupes de transporteurs, mais aussi dans les collectivités ou les bureaux d'études. Le niveau de professionnalisation est très élevé et repose sur des partenariats forts avec la RATP et dans une moindre mesure la SNCF ou Véolia Transdev. Les ambitions en termes de compétences sont claires et l'insertion professionnelle à l'issue de la formation excellente.

Seules deux remarques pourraient être formulées : la faiblesse du volet recherche d'une part (mais qui n'est pas spécifique à cette spécialité) et le poids trop important de la RATP dans la formation, malgré des efforts déjà menés dans ce sens depuis la dernière évaluation. Il serait souhaitable que la formation poursuive ses efforts en termes de recherche de nouveaux partenariats afin de réduire la part du partenaire principal, trop déséquilibrée.

- Points forts :

- Le degré de professionnalisation de la formation est très élevé, tant par le développement de l'apprentissage que par le travail mené sur l'adéquation des compétences aux attentes du secteur.
- Le pilotage de la spécialité et le suivi des étudiants (anciens et actuels) sont de bonne qualité.
- Les taux de réussite et taux d'insertion sont excellents.

- Point faible :

- Le poids très élevé du partenaire principal détermine trop fortement différents aspects de la formation, empêche le développement du parcours recherche et ne permet pas l'ouverture à l'international.

- Recommandations pour l'établissement :

L'ouverture de la formation à d'autres partenaires du secteur public ou privé, français ou étranger, professionnel ou universitaire devrait être renforcée.



Géomatique appliquée aux études urbaines et aux risques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité présente une double finalité recherche et professionnelle et se veut centrée sur la gestion des risques et de l'environnement urbain, dans une perspective de développement durable. Forte de partenaires locaux (essentiellement des collectivités locales) gérant et étudiant l'aménagement urbain et l'environnement, cette formation se place à l'interaction de l'aménagement en milieu urbain et la gestion des risques, tant naturels que technologiques. Les stages de M1 et M2 sont obligatoires pour une durée de deux à six mois en M1 et de six mois en M2.

- Appréciation :

L'offre de formation est cohérente et bien structurée. C'est une formation clairement professionnalisante où tout est mis en œuvre pour insérer et impliquer les diplômés dans le milieu professionnel. La recherche semble mise de côté au profit d'une approche très technique dans l'optique d'un débouché dans un bureau d'études, collectivités territoriales ou assimilés. Cette formation est très pointue, cependant, on peut lui reprocher de l'être un peu trop : spécialisée en géomatique sur une thématique, certes importante, mais très reserrée.

Cependant, cette formation est récente, puisque issue de la fusion de deux spécialités *Risques et vulnérabilités urbaines* et *Géomatique appliquée aux études urbaines*. La soudure entre ces deux spécialités a bien pris et le projet présente des objectifs pédagogiques cohérents avec une équipe pédagogique adaptée. Elle peut encore s'ouvrir au national, à l'international, à la recherche... et concurrencer d'autres formations existantes. Grâce à l'ouverture à l'apprentissage, l'offre de formation est encore plus en phase avec le contexte économique et les besoins des diplômés et des employeurs.

Quelques remarques peuvent néanmoins être formulées. D'abord, certains semestres (S1 et S3) présentent séparément les enseignements théoriques et thématiques d'une part, les enseignements méthodologiques et appliqués d'autre part, ce qui donne l'impression d'enseignements mis dos à dos, sans aucun lien. Il s'agit peut-être seulement d'une question d'affichage. Les ateliers ne correspondent pas précisément à leur terminologie. Le terme séminaire serait plus pertinent pour décrire ces unités d'enseignement. Il est aussi dommage que cette spécialité soit complètement déconnectée des autres spécialités de la mention (DCVP, TLTE, ED RTP).

Ensuite, les compétences acquises à l'issue de la formation n'apparaissent qu'à travers la description d'outils et méthodes dans la maquette de formation. L'équipe pédagogique pourrait identifier davantage la plus-value de la maîtrise de ces outils et les compétences connexes apportées par la formation.

Enfin la formation est jeune et son pilotage pourrait être amélioré. Il serait notamment souhaitable qu'un véritable réseau de relations se mette en place, notamment avec les étudiants diplômés et insérés dans le milieu socio-professionnel. Ceci permettrait d'évaluer la formation du point de vue de son adéquation par rapport à ses objectifs et par rapport aux besoins des professionnels. La formation s'appuie d'ailleurs jusqu'à présent principalement sur des appuis locaux. Elle devrait s'associer avec des partenaires nationaux, voire internationaux et ainsi accroître les débouchés de ses étudiants.

- Points forts :

- La formation est équilibrée et associe théorie, savoir-faire, savoir-être.
- La formation est pointue et très professionnalisante avec des partenaires solides.
- La formation est à même de faire se côtoyer étudiants et professionnels et d'insérer les diplômés.
- L'équipe pédagogique est tout à fait cohérente.



- L'ouverture à l'apprentissage et à la formation continue renforce le côté professionnel de la spécialité.

- Points faibles :
 - La dimension recherche n'est pas assez développée au regard des objectifs annoncés dans le dossier.
 - Le suivi des étudiants diplômés présente quelques faiblesses, cependant la formation est récente.
 - L'ouverture à l'internationale est inexistante.
 - Les liens paraissent parfois faibles entre les thématiques risques et milieux urbains avec celles dévolues aux outils.
 - La maîtrise des méthodes et des outils ne permet pas de définir les compétences pré-professionnelles
 - La formation ne propose aucune mutualisation avec les autres spécialités de la mention.

- Recommandations pour l'établissement :
 - Le suivi des étudiants diplômés pourrait encore améliorer le pilotage de la spécialité.
 - La dimension internationale pourrait être développée grâce à la recherche de partenariat.
 - Une réflexion sur les compétences obtenues par la formation devrait être menée en partant de tous les enseignements techniques et méthodologiques mais valorisés dans une démarche de professionnalisation.
 - Le dossier gagnerait en clarté en établissant un lien plus fort entre les problématiques de la spécialité et les outils et méthodes.
 - Quelques mutualisations avec les autres spécialités pourraient être créées pour améliorer la cohésion de la mention.



Transports, logistique, territoires

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

La spécialité TLTE est co-habilitée avec l'Université de Paris-Sorbonne (Paris 4)

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif principal de former des professionnels des secteurs des transports et de la logistique. Ces spécialistes pourront occuper des emplois de cadres supérieurs dans les secteurs publics et privés (entreprises de transport, prestataires de services à l'environnement, bureaux d'études, collectivités territoriales...). La spécialité porte l'accent sur les aspects professionnels et techniques avec une part importante d'enseignements réalisée par des responsables d'entreprises.

Cette spécialité propose des cours mutualisés avec les spécialités ED RTP et DCVP au premier semestre de la formation. Chaque étudiant doit effectuer un stage de trois mois minimum en M1 et un second stage de quatre mois minimum en M2. Le stage de M1 est facultatif pour les étudiants inscrits dans le cadre de la formation continue ou en apprentissage.

La spécialité est subdivisée en quatre parcours, dont l'un offre essentiellement des enseignements à Paris 4 (*Logistique et transport international/LTI*) et pour lequel nous n'avons pas d'information. Le fonctionnement des trois parcours proposés intégralement ou en partie à l'Université de Cergy-Pontoise n'est pas totalement identique. Les parcours *Transports, territoires et environnement* (TTE) et *Logistique, territoires et environnement* (LTE) ne se différencient qu'en M2. Le parcours *Management logistique* (ML), ouvert au cours de la dernière habilitation, est indépendant des deux autres parcours. Aucune mutualisation n'a été introduite avec les autres parcours.

- Appréciation :

La spécialité propose une entrée originale et complémentaire des autres spécialités du master, avec une offre de formation très technique et positionnée sur un secteur porteur. Cette formation à orientation professionnelle affiche une liste de compétences en adéquation avec le domaine d'emploi correspondant à ses débouchés. Cela se traduit par une bonne insertion professionnelle des diplômés.

La question de l'intérêt d'un parcours supplémentaire (ML) se pose, il semble entrer en concurrence avec les deux autres cursus de la spécialité. En effet, depuis son ouverture, les parcours TTE et LTE accusent une chute de leurs effectifs. De surcroît, ce nouveau parcours offre peu de mutualisation avec les autres parcours qui sont davantage mutualisés avec d'autres spécialités.

La qualité, faible, du dossier rend par contre difficile l'évaluation de la spécialité. Beaucoup d'éléments sont absents concernant le pilotage de la spécialité (encadrement et suivi des étudiants, conseil de perfectionnement, bilan de la formation, présentation complète de l'équipe pédagogique). En M2, les intervenants professionnels sont trop nombreux au regard du volume horaire qui leur est alloué notamment dans les parcours TTE et LTE (avec 23 professionnels pour 100 heures d'enseignement). La dimension recherche de l'offre de formation n'apparaît même pas en filigrane dans l'offre de formation.

- Points forts :

- La spécialité est positionnée sur un secteur porteur.
- L'insertion professionnelle est très bonne.



- L'équipe pédagogique a mené un travail de réflexion très complet sur les compétences et connaissances attendues à l'issue de la formation.

- Points faibles :
 - Le pilotage de la formation est très mal précisé dans le dossier et donne le sentiment d'une faiblesse de l'encadrement de la formation : l'équipe pédagogique est réduite au regard du nombre d'heures (notamment pour le parcours ML) ; le suivi des étudiants est incertain ; le bilan de la formation reste à réaliser.
 - La dimension recherche n'est pas développée dans la formation.
 - La mise en valeur des partenaires et intervenants professionnels est insuffisante. Les intervenants professionnels paraissent trop nombreux en M2 (23 intervenants pour 100 heures d'enseignement).
 - L'ouverture à l'international est limitée.
 - Le dossier présenté est de qualité très modeste. En particulier, il ne fournit aucune information sur le parcours LTI.
 - Les effectifs de certains parcours sont à surveiller notamment du fait de l'ouverture du nouveau parcours, qui est plus concurrentiel en termes d'attractivité que complémentaire.

- Recommandations pour l'établissement :

Des recommandations peuvent être difficilement formulées, en l'absence d'un dossier présentant une analyse claire de la spécialité.

- Il serait souhaitable d'inciter l'équipe pédagogique à améliorer le suivi de la formation et, éventuellement, de réfléchir à une diminution du nombre de parcours pour en accroître la lisibilité.
- Une évaluation formalisée de l'offre de formation (enquête auprès des étudiants actuels et anciens, mise en place d'un conseil de perfectionnement...) serait utile.



Management et ingénierie des services à l'environnement (MISE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

- Université Paris-Est Marne-la-Vallée (Champs sur Marne) ;
- Université Cergy-Pontoise (Cergy Pontoise) ;
- Institut de l'environnement urbain - Campus Veolia (Jouy le Moutier).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Ecole des Ponts ParisTech, Université Cergy-Pontoise.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des cadres de la production et de la prestation de service des services de gestion urbaine et d'environnement. Elle comporte deux parcours. Le premier porte sur la production de services à l'environnement auprès des collectivités ou des industriels (alimentation en eau potable et assainissement, service énergétique, transports terrestres, propreté urbaine, gestion des déchets, nettoyage industriel). Il accueille des étudiants en apprentissage et en formation continue au sein du groupe Veolia, partenaire de la formation depuis sa création. Le second parcours concerne la maîtrise d'ouvrage de services urbains par des collectivités, des établissements de coopération intercommunale, des sociétés publiques locales. Il accueille des étudiants en apprentissage et en formation continue au sein de ces structures.

- Appréciation :

L'attractivité de cette spécialité, très cohérente et équilibrée, est évidente avec un parcours par alternance qui accueille des étudiants d'horizon divers avec parfois déjà un diplôme d'ingénieur ou un master.

L'insertion professionnelle est presque immédiate avec une embauche très rapide des diplômés, déjà chez Véolia pour une grande partie d'entre eux. Les postes occupés sont ceux d'ingénieur d'étude, ingénieur d'exploitation ou directeur d'exploitation. On peut noter, sur le plan du pilotage de la spécialité, l'existence d'un comité exécutif dans lequel figure un partenaire industriel. Le groupe Véolia semble très impliqué dans la formation.

On peut noter l'absence totale de dimension internationale et la faiblesse de la formation par la recherche, mais c'est un peu structurel pour une spécialité visant la formation continue, en alternance et en apprentissage. Les recommandations et points faibles de la dernière évaluation n'ont été ni corrigés ni argumentés.

- Points forts :

- Thématique porteuse : formation très professionnalisante tournée vers des besoins de la profession ciblés.
- Très bonne insertion professionnelle.
- Relations avec le monde socio-économique.

- Points faibles :

- Faiblesse de la formation par la recherche.
- Dimension internationale insuffisante.



- Recommandations pour l'établissement :

L'existence du comité exécutif est intéressante. Peut-être faudrait-il veiller à ce que Véolia n'y ait pas une position d'exclusivité. Le comité est invité à mener une réflexion pour améliorer l'ouverture vers l'international. Une attention particulière est également à apporter à la formation par la recherche et l'augmentation du volume d'enseignement effectué par des professionnels est également souhaitable (actuellement, l'intervention des vacataires extérieurs est inférieure à 50 %).



Observations de l'établissement

Evaluation AERES - Master Développement culturel et valorisation des patrimoines

Points faibles notés par l'AERES et réponses d' Elizabeth Auclair

- Ouverture à l'international inexistante

En Master 2 DCVP les étudiants participent chaque année à un voyage d'études qui se déroule à l'étranger et qui permet aux étudiants de se familiariser avec les problématiques culturelles et patrimoniales d'un autre pays. Par ailleurs, chaque année un ou plusieurs étudiants de M2 partent à l'étranger pour leur stage de 6 mois. Néanmoins, l'augmentation du nombre d'apprentis diminue naturellement les possibilités de partir à l'étranger. Par ailleurs la formation étant centrée sur les politiques culturelles des collectivités territoriales, les étudiants trouvent prioritairement des stages ou structures d'apprentissage en France.

- Dimension recherche très limitée

En M1 les étudiants ont un mémoire de recherche de 40 pages à réaliser au second semestre. Ils sont accompagnés dans ce travail par un séminaire méthodologique de 20h et par un encadrement individualisé pour le suivi du mémoire, prévu dans la maquette de la formation.

En M2 les étudiants ont également un mémoire de recherche, de 60 pages, à réaliser au second semestre. Ils ont également des cours de méthodologie et ils bénéficient d'un encadrement individuel pour le suivi de leur mémoire

- Faiblesse de l'insertion professionnelle et du suivi des étudiants

Le soutien à l'insertion professionnelle des étudiants se fait de plusieurs manières : les étudiants de M2 en formation initiale bénéficient d'un module intitulé « aide à l'insertion professionnelle » dispensé par une personne spécialisée sur ces questions. Par ailleurs l'équipe pédagogique transmet régulièrement aux étudiants des offres d'emplois. Quant aux apprentis, ils bénéficient d'une préparation à l'emploi et d'un suivi très important, réalisé par le CFA.

Plusieurs tentatives ont été faites pour structurer et dynamiser le réseau des anciens (pour faciliter l'insertion professionnelle et pour le suivi des anciens), notamment via l'association des étudiants du master DCVP, *Kaméléon*, (association créée en 1996). Néanmoins, un réseau existe bel et bien mais de manière informelle : un certain nombre d'anciens interviennent dans le master, et beaucoup d'anciens envoient régulièrement des propositions de stage, de contrat d'apprentissage ou d'emplois, qui sont transmises aux étudiants via le secrétariat pédagogique.

Remarques de l'université de Cergy-Pontoise sur le rapport d'évaluation du master Géographie Aménagement spécialité Exploitation et développement des réseaux de transport public de l'AERES

Le rapport de l'AERES souligne les points forts suivants :

□ Le degré de professionnalisation de la formation est très élevé, tant par le développement des contrats de professionnalisation et de la formation continue que par le travail mené sur l'adéquation des compétences aux attentes du secteur.

- Le pilotage de la spécialité et le suivi des étudiants (anciens et actuels) sont de bonne qualité.

- Les taux de réussite et taux d'insertion sont excellents.

Les points faibles retenus dans le rapport amènent les réponses suivantes :

Point faible : Le poids très élevé du partenaire principal (RATP) détermine trop fortement différents aspects de la formation, empêche le développement du parcours recherche et ne permet pas l'ouverture à l'international.

Réponse de l'UCP : les cours assurés par la RATP ne représentent que 15 % de l'ensemble du volume horaire de master 1 et 20 % du volume horaire de master 2. Les autres cours sont assurés à hauteur de 60 % par des professionnels d'autres entreprises (SNCF, Transdev, Kéolis, PME) en master 1 et 2. L'ensemble des entreprises participantes est consulté dans le cadre du pilotage de la formation en fonction de ses spécialités.

Le choix de l'alternance fait par la majorité des étudiants dans l'ensemble des groupes de transport semble expliquer le succès du parcours professionnel.

Recommandations pour l'établissement :

L'ouverture de la formation à d'autres partenaires du secteur public ou privé, français ou étranger, professionnel ou universitaire devrait être renforcée.

Réponse de l'UCP :

Une autre convention de partenariat est en cours d'élaboration avec le groupe Transdev, numéro un mondial du secteur.

Université de Cergy-Pontoise

Master Géographie – Aménagement

Spécialité Géomatique appliquée aux études urbaines et aux risques

Réponses aux observations de l'AERES.

Le rapport de l'AERES souligne les points faibles suivants :

- la mention ne développe pas de relations internationales
- la dimension recherche se réduit à l'ouverture d'un parcours à la demande
- les spécialités MISE et Géomatique sont isolées
- la dimension recherche de la spécialité n'est pas assez développée
- l'ouverture de la spécialité à l'international est inexistante
- le suivi des étudiants diplômés présente des faiblesses
- les liens apparaissent ténus entre les thématiques et les outils
- la maîtrise des outils n'offre pas de compétences pré-professionnelles
- la spécialité ne propose aucune mutualisation

Erreurs à corriger :

- chaque année deux ou trois étudiants de la mention font leur stage dans une équipe de recherche (CNRS, IRD, UCP, Lyon 2, Paris 7, entreprises, etc) et font donc un mémoire recherche
- cette année, l'initiation à la recherche a été renforcée avec l'organisation d'une journée d'étude et d'un workshop à l'international en lien avec l'ANR MUSE www.master-geomatique.org
- cette année, la dimension internationale a été renforcée, avec un workshop commun avec les étudiants de la Royal Holloway University of London et un projet de partenariat avec l'Université de Bucarest (Roumanie)
- cette année, le suivi des diplômés a été renforcé par la création d'un forum dédié www.master-geomatique.org, les réseaux sociaux, le renouvellement des intervenants ciblant en priorité les « anciens » et la journée d'étude qui a permis de faire le lien entre la dernière promotion sortie, bien insérée professionnellement, et la promotion suivante, en fin de formation
- avec une répartition 50/50 des cours entre enseignants chercheurs (de l'UCP, IRD, CNRS, ENS Ulm, Université Paris-Est Marne-la-Vallée et Université Paris-Est Créteil) et des intervenants professionnels (en priorité des « anciens » diplômés de la formation), la spécialité définit de nombreuses passerelles et des compétences pré-professionnelles qui sont ensuite approfondies au cours des stages et de l'alternance
- les liens entre thématiques, outils et méthodes s'inscrivent au cœur de la pédagogie de projet de la spécialité et l'équipe pédagogique veille avec attention à leur articulation dans les missions des étudiants au cours de leurs stages et de leur alternance

- il est écrit au milieu de la deuxième page : « l'insertion professionnelle est excellente : plus de 80% de diplômés trouvent un stage dans les six mois », il doit s'agir d'une confusion entre stage et véritable emploi

Réponses complémentaires :

La mention géomatique est centrée sur l'articulation entre outils et thématique, en insistant bien sur la différence entre les techniciens, qui sont formés au niveau licence, et les chefs de projets et ingénieurs d'études, bien plus polyvalents, qui sont formés au niveau master. Cette articulation se fait progressivement d'un semestre à l'autre, en commençant par poser les bases de façon certes séparée en début de formation, pour déboucher sur la réalisation de projets de fin de semestre puis de fin de formation intégrant parfaitement les deux dimensions, par exemple cette année la modélisation 3D des inondations en Ile-de-France et les politiques de sécurisation de l'espace public.

L'équipe pédagogique a envisagé des mutualisations, notamment en M1, mais a buté sur d'importantes contraintes logistiques. Tout d'abord, l'alternance implique que les étudiants ne sont mobilisables qu'une partie de la semaine. Ensuite, la taille des promotions impliquerait des enseignements à plus de 100 étudiants, ce qui est difficilement compatible avec le choix d'un encadrement renforcé, d'un suivi individuel et d'une pédagogie de projet par petit groupes, qui est spécifique à la mention. Enfin, la taille et la disponibilité des salles imposent de faire venir les étudiants des différentes mentions des jours différents de la semaine : ils sont généralement en entreprise lorsque les étudiants des autres mentions sont en cours.

Evaluation AERES - Master Transport Logistique Territoires et Environnement

Eléments de réponse

Le pilotage de la spécialité

Il est assuré par l'équipe d'enseignants qui appartiennent pour la plupart au laboratoire MRTE

Nom, prénom	Qualité	UFR	Équipe de rattachement	Section CNU
Erwann MINVIELLE	PR (associé)	LSH	MRTE	24
Maria BASILE	MCF	LSH	MRTE	24
Geneviève ZEMBRI-MARY	MCF	LSH	MRTE	24
Laurent GATINEAU	MCF.	LSH	MRTE	23
Ludovic CHALONGE	Ing.Etudes	LSH	MRTE	23
Damien MASSON	MCF.	LSH	MRTE	23
Claudine VIARD	MCF (HDR)	DROIT	Laboratoire d'Etudes Juridiques Et Politiques	
Virginie LINDER	Doctorante	DROIT	Laboratoire d'Etudes Juridiques Et Politiques	

Par ailleurs, plusieurs professionnels, anciens diplômés du master TLTE animent des séances thématiques de trois heures pour présenter aux étudiants les métiers de la logistique et des transports et le contexte dans lequel ils les exercent. Ainsi le nombre de vacataires apparaît élevé, mais c'est un choix pédagogique que de présenter aux étudiants la diversité des métiers en créant de plus un lien entre le réseau des anciens et les étudiants.

Dimension recherche

Les étudiants ont un mémoire de recherche à réaliser au second semestre. Ils sont accompagnés dans ce travail par un séminaire méthodologique de 20h et par un encadrement individualisé pour le suivi du mémoire, prévu dans la maquette de la formation.

Partenaires

De nombreuses entreprises accueillent les étudiants du master qui suivent la formation en alternance (plus d'une trentaine d'entreprises et

collectivités). On peut citer les opérateurs des transports nationaux ou locaux (RATP, SNCF, RFF, les cars Lacroix...) et les collectivités territoriales franciliennes des communes à la région en passant par les structures de coopération inter-communales et les départements.

L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France accueille chaque année des étudiants et des membres de la direction des transports assurent également quelques heures d'enseignement.

Bilan de la formation

Un conseil de perfectionnement composé de l'équipe pédagogique, de professionnels et de deux délégués étudiants procède à l'évaluation annuelle de la spécialité, de plus les étudiants sont invités à remplir des questionnaires pour évaluer la formation.

L'insertion professionnelle des diplômés de la spécialité TLTE est évaluée à la fois par l'observatoire de la vie étudiante de l'université qui publie des rapports annuels et par l'équipe pédagogique qui procède à des enquêtes auprès des diplômés.

De plus un annuaire des anciens permet un référencement précis de la situation professionnelle de chacun. Cet annuaire constitue une rubrique spécifique du site internet vitrine de la formation qui permet de présenter en détail les modalités d'inscription, les parcours et la maquette aux étudiants et aux entreprises (www.master-tlte.fr).

Information sur le parcours LTI

Le parcours LTI proposé à Paris 4 est complémentaire des parcours de Cergy-Pontoise. Le cursus proposé est pluridisciplinaire avec des enseignements en géographie, droit, économie, marketing, gestion, anglais des transports suivant des thématiques appliquées au monde des transports et plus particulièrement du transport international.

Les enseignements proposés pour un volume horaire de 320 heures + mémoire

Sont les suivants :

Semestre 3

Anglais appliqué aux transports et à la logistique

Gestion des ressources humaines

Stratégie internationale de l'entreprise de transport

Droit du transport

Logistique et territoires

Géographie des échanges internationaux

Pratiques professionnelles

Semestre 4

Pratiques professionnelles

Stage en entreprise et rédaction d'un mémoire

Les effectifs

La baisse des effectifs de la rentrée 2012 était conjoncturelle et les effectifs de la rentrée 2014 montrent que les parcours TTE (transports) et ML (logistique) ont bien trouvé leur place avec 24 inscrits en M1 dans chacun des deux parcours dont la moitié en alternance et respectivement 19 et 22 inscrits en M2 TTE et ML dont 60% en alternance.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned above the printed name and title.

JL Bourdon

VP en charge de la formation